



Neully-sur-Marne  
Château-Thierry - Châlons-en-Champagne - Vitry-le-François -  
Mognéville  
Ligny-en-Barrois - Saint-Dié des Vosges  
Plainfaing - Colmar

28 mai au 02 juin 2024

# Annexe 1

# Edition 2024

**Article 1 :** La présente annexe précise les spécificités de l'édition 2024 et vient compléter le règlement général du Paris-Alsace Crédit Mutuel. Le parcours détaillé ainsi que les horaires de passage et de fermeture aux différents postes de contrôle sont joints à la présente annexe. Une cartographie détaillée au 1/25000<sup>ème</sup> est téléchargeable sur le site de l'épreuve : [www.paris-Alsace.fr](http://www.paris-Alsace.fr)

**a) Prologue**

**Article 2 : Prologue à NEUILLY-SUR-MARNE**

**Date :** Mardi 28 mai 2024

**Heure de départ :** 14h30 pour tous les concurrents.

**Lieu :** Sur le stade du parc des 33 Hectares à Neuilly-sur-Marne.

**Informations :** Un dossard à retirer sur place avant 14h00 sera fourni à chaque concurrent.

Aucun accompagnateur pédestre et/ou cycliste ne sera autorisé sur ce prologue.

Aucun ravitaillement ne sera fourni par l'organisation. Une zone de ravitaillement personnel sera matérialisée.

**b) Procédure de départ**

**Article 3 : Procédure de départ (hors prologue)**

**Départ des concurrents :**

A partir de Château-Thierry, tous les départs se feront dans l'ordre inverse du classement général établi lors du tronçon ou de l'étape précédente. Les concurrents partiront toutes les deux minutes.

**Pour les duos,** l'horaire retenu sera celui du concurrent le mieux classé. Les concurrents et leurs accompagnateurs devront être présents une demi-heure avant l'horaire de départ.

**Article 4 : Horaires et particularités :**

- **A Château-Thierry,** le départ sera donné devant le Palais des Sports, à partir de 14 heures pour la MYTHIQUE et à partir de 14h30 pour la CABU.
- **A Châlons-en-Champagne,** le départ de la CABU sera donné Avenue du Maréchal Leclerc à partir de 9 heures.
- **A Vitry-le-François,** le départ de la CABU sera donné Place d'Armes à partir de 15 heures. Le concurrent partira seul jusqu'à la Place Royer Collard.
- **A Ligny-en-Barrois,** le départ de la Mythique sera donné avenue Louis Dodin à partir de 22 heures.
- **A Neufchâteau,** le départ de la CABU sera donné rue de France à partir de 8h30. Accès interdit aux véhicules, le concurrent partira avec un accompagnateur pédestre ou cycliste jusqu'à l'entrée de Frebécourt.
- **A Brouvelieures,** le départ de la CABU sera donné En face de l'Hôtel de Ville à partir de 18 heures.
- **A Plainfaing,** le départ sera donné à partir de 9h30 pour la MYTHIQUE et à partir de 10h00 pour la CABU devant la Confiserie des Hautes Vosges à Habeaurupt.

**Article 5 : Véhicules suiveurs et équipes d'accompagnement :**

A chaque départ, tous les véhicules suiveurs et les équipes d'accompagnement se tiendront prêts afin de pouvoir suivre leur concurrent dès son départ.

- **A Château-Thierry,** les véhicules suiveurs seront stationnés Place Jean Moulin, l'accès est possible dès le mardi 28 mai. Le mercredi 29 mai à partir de 13h00, les véhicules suiveurs seront disposés en épi avenue Jules Lefèvre selon les directives des Commissaires.
- **A Châlons-en-Champagne,** pour la CABU, les véhicules suiveurs devront stationner avant 8h30 le jeudi 30 mai sur le parking du Grand Jard selon les directives des Commissaires.
- **A Vitry-le-François,** pour la CABU, les véhicules suiveurs devront stationner avant 15h00 le jeudi 30 mai sur le parking Place Royer Collard.
- **A Ligny-en-Barrois,** pour la MYTHIQUE, les véhicules devront stationner avant 21h30 le jeudi 30 mai dans le Parc des Luxembourg rue du Général de Gaulle.
- **A Neufchâteau,** pour la CABU, les véhicules devront stationner avant 8 heures le vendredi 31 mai sur le parking, Avenue de la Grande Fontaine, puis rejoindront la sortie de la Voie

Verte à Frebécourt par la D164 (route de Coussey) pour attendre leur concurrent.

- **A Brouvelieures**, pour la CABU, les véhicules devront stationner avant 17h30 le vendredi 31 mai sur la Place devant l'Hôtel de Ville
- **A Plainfaing**, tous les véhicules suiveurs devront stationner avant 9 heures le samedi 1<sup>er</sup> juin sur le parking à l'arrière de la Confiserie des Hautes Vosges à Habeaurupt.

### c) Procédure d'arrivée

#### Article 6 : Concurrents et véhicules suiveurs

- **A Dormans**, les concurrents de la CABU arriveront Place du Luxembourg, des emplacements seront prévus pour le stationnement des véhicules.
- **A Pogny**, les concurrents de la CABU arriveront sur le parking à droite rue Charles Lemaire, des emplacements seront prévus pour les véhicules.
- **A Mognéville**, tous les concurrents arriveront rue de la Gare, les véhicules devront stationner sur les trottoirs rue Robert Houy.
- **A Gironcourt-sur-Vraine**, les concurrents de la CABU arriveront dans le gymnase, les véhicules stationneront sur le parking de l'autre côté du rond-point.
- **A Saint-Dié-des-Vosges**, tous les concurrents arriveront rue Stanislas, des emplacements seront prévus pour le stationnement des véhicules Place Jules Ferry.
- **A Colmar**, tous les concurrents arriveront Place Rapp, des emplacements seront prévus pour le stationnement des véhicules.

**Les accompagnateurs devront impérativement rester derrière l'athlète, laissant ainsi le concurrent franchir seul la ligne d'arrivée.**

### d) Maillots de leader

**Article 7 :** Un maillot de leader « CREDIT MUTUEL » sera remis à chaque vainqueur (femme et homme, MYTHIQUE et CABU) à l'arrivée du prologue à Neuilly-sur-Marne. Ce maillot sera porté au départ de Château-Thierry le mercredi après-midi.

A chacune des arrivées suivantes, un maillot sera remis au leader du classement général établi à l'arrivée de l'étape. Ce maillot sera porté dès le départ de l'étape suivante.

### e) Points de repos

**Article 8 :** Des points de repos seront mis à disposition des athlètes et de leurs accompagnateurs.

- Le mercredi 29 mai à partir de 20 heures dans le gymnase d'Ay-en-Champagne,
- Le jeudi dès 14 heures au gymnase de Ligny-en-Barrois, accès par l'avenue Louis Dodin,
- Le vendredi dès 20 heures au Gymnase de Plainfaing, Route de Gérardmer.

Possibilité de prendre des douches, de faire chauffer de la nourriture, mise à disposition d'un micro-ondes, d'une bouilloire et de café.

Possibilité de dormir, à condition de prévoir des sacs de couchage, et des matelas pneumatiques personnels.

### f) Médical

**Article 9 :** Un nécessaire minimum est demandé à chaque équipage par l'équipe médicale et doit être accessible facilement (possibilité de se faire prescrire les produits et médicaments par son médecin traitant) :

- **Dossier médical complété + documents complémentaires ;**
- Des documents d'identité + carte vitale du concurrent ;
- Couverture de survie ;
- Lampe électrique ;
- Thermomètre ;
- Bandes élastiques adhésives ;
- Matériels personnels pour soigner les pieds ;
- Pansements type double-peau (ex : compeed) ;

- Compresses ;
- Désinfectant ;
- Antispasmodique (ex : Spasfon) ;
- Antidiarrhéique (ex : Imodium) ;
- Anti-inflammatoire sauf contre-indication ;
- Antalgique.

Nous recommandons que chaque concurrent dispose également de :

- Crème solaire
- Casquette et lunettes de soleil
- Habit de pluie
- Vêtements adaptés en fonction de la météo en quantité suffisante
- réserve d'eau suffisante